

## I/ C'est quoi le développement durable ?

Le développement durable est la notion qui définit le besoin de transition et de changement dont a besoin notre planète et ses habitants pour vivre dans un monde plus équitable, en bonne santé et en respectant l'environnement.

### Un modèle d'organisation de la société :

Le développement durable vient du rapprochement de deux mots, qui mis bout à bout définissent un modèle d'organisation de la société.

- Par **développement** on entend l'amélioration des performances (économiques, sociales etc...) d'une société.
- Le terme **durable** caractérise une chose qui tient dans la durée, qui est stable et résistant.

La combinaison des deux mots donne la définition du développement durable : l'amélioration des performances d'une société pour la rendre stable dans le temps.

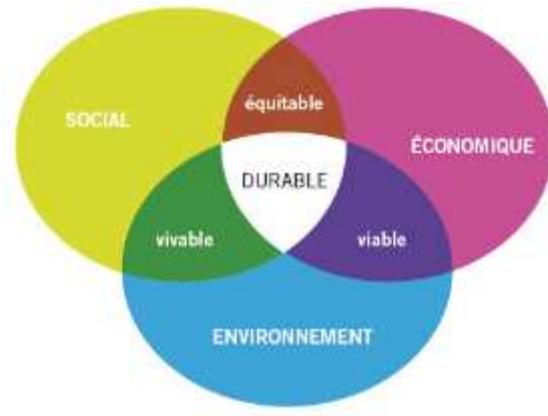
Le développement durable est un **mode d'organisation de la société** pour répondre le plus efficacement possible aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs attentes. Aujourd'hui, cette transition vers un modèle plus durable est nécessaire pour vivre dans un monde plus équitable et préserver notre planète et ses ressources naturelles.

Le modèle d'une société durable s'appuie sur des piliers et des principes fondamentaux.

### I/ Les fondements du développement durable :

#### Les trois piliers du développement durable

Le développement durable suppose un mode d'organisation basé sur 3 piliers essentiels :



- **La qualité environnementale** des activités humaines pour limiter les impacts environnementaux, préserver les écosystèmes et les ressources naturelles à long terme.
- **L'équité sociale** pour garantir à tous les membres de la société un accès aux ressources et services de base (éducation, santé, alimentation, logement...) pour satisfaire les besoins de l'humanité, réduire les inégalités et maintenir la cohésion
- **L'efficacité économique** en diminuant l'extrême pauvreté et en garantissant l'emploi du plus grand nombre dans une activité économique dignement rémunérée. L'économie durable est une gestion saine des activités humaines sans préjudices pour l'Homme ou pour l'environnement.

Ces **3 piliers** composent les **enjeux** du développement durable. Pour instaurer une société plus durable, ces piliers sont **accompagnés de principes fondamentaux**.

#### **Les principes fondamentaux du développement durable :**

- **Solidarité** entre les pays, entre les peuples, entre les générations, et entre les membres d'une société. Par exemple : économiser les matières premières pour que le plus grand nombre en profite.
- **Précaution** dans les décisions afin de ne pas causer de catastrophes quand on sait qu'il existe des risques pour la santé ou l'environnement. Par exemple : limiter les émissions de CO<sub>2</sub> pour freiner le changement climatique.
- **Participation** de chacun, quels que soient sa profession ou son statut social, afin d'assurer la réussite de projets durables. Par exemple : mettre en place des conseils d'enfants et de jeunes.
- **Responsabilité** de chacun, citoyen, industriel ou agriculteur. Pour que celui qui abîme, dégrade et pollue répare. Par exemple : faire payer une taxe aux industries qui polluent beaucoup.

Ces principes sont parfois incompatibles avec la société de consommation dans laquelle nous vivons.

C'est pourquoi, de nombreuses personnes (élus, associations, entreprises, particuliers, jeunes...) demandent que notre système économique soit repensé pour tendre vers une société plus durable afin de préserver la planète et ses ressources.

Le développement durable est non seulement un besoin urgent, qui n'est pas une contrainte mais une réelle opportunité pour redessiner notre société.

## **II/ Pourquoi le développement durable est essentiel aujourd'hui ?**

En 1800, nous étions 900 millions d'êtres humains sur terre. En 2020, notre planète abrite 7,8 milliards d'habitants. Cette forte croissance de la population s'accompagne d'une augmentation de la demande de biens et de services et de modes de production qui entraînent des désordres environnementaux et sociaux.

Dans les années 70, un grand nombre d'experts et de scientifiques tirent la sonnette d'alarme quant à **l'impact de l'activité des hommes sur la planète**. Depuis la révolution industrielle, notre société a connu un développement sans précédent, mais sans véritablement en mesurer les conséquences de l'évolution de son mode de vie. À cela se sont ajoutés :

- l'accélération des échanges avec le reste du monde (la mondialisation) ;
- l'accroissement des inégalités entre pays riches et pays pauvres ;
- les prévisions de croissance démographiques qui visent à 10 milliards d'habitants sur la planète d'ici 2100.

Aujourd'hui 80% des ressources naturelles sont consommées par 20% de la population mondiale. Cela engendre des zones de grande richesse et de grande pauvreté. Dans certaines zones du monde, les habitants n'ont pas accès à l'eau potable, aux soins, à l'éducation et à un emploi dignement rémunéré.

**Mais comment assurer demain un accès à l'alimentation et à l'eau potable, à la santé et à l'éducation pour tous ? Comment assurer la protection de la biodiversité et lutter contre le changement climatique ?**

C'est pourquoi il est urgent de trouver un nouveau modèle : le développement durable.

Les sociétés humaines vont devoir entrer dans une transition et repenser l'ensemble de leurs activités. De nombreux acteurs sont déjà engagés dans cette transition vers un mode de fonctionnement plus respectueux de l'environnement et des êtres humains.

### **III/ Les acteurs du développement durable**

Tout le monde est concerné par cette transition vers un nouveau modèle de société plus durable. Les différents acteurs qui agissent déjà, à leur échelle en menant des actions de développement durable sont :

- Les citoyens : enfants, jeunes, parents etc...
- Les éco-délégués au collège et au lycée
- Les établissements d'enseignement : écoles, collèges, lycées, universités
- Les associations et clubs
- Les entreprises
- Les agriculteurs
- Les collectivités territoriales : villes, départements, régions...
- L'Etat
- Nations unies, Union Européenne , union Africaine , UNICEF ( enfances), UNESCO ( sciences et la culture) ...etc

Et bien d'autres... Nous sommes tous concernés par le développement durable et avançons ensemble vers un nouveau modèle de société plus respectueux de l'environnement.

### **IV/ 17 objectifs de développement durable**

La notion de développement durable est aujourd’hui au cœur de l’actualité internationale. On entend souvent parler des Objectifs de Développements du Développement durable mais à quoi correspondent-ils ?

En septembre 2015, 193 états se sont engagés collectivement pour atteindre **17 ODD d’ici 2030**. Ces ODD reposent sur **cinq grands enjeux transversaux** : la planète, la population, la prospérité, la paix et les partenariats.

Ils ne traitent pas seulement de mesures environnementales mais incluent de nombreux points sur le bien-être de l’Homme pour améliorer ses conditions de vie partout dans le monde. Ils reprennent les 3 piliers et les principes fondamentaux du développement durable pour en couvrir tous les enjeux tels que tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation...

# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Descriptif détaillé du visuel « Les 17 objectifs de développement durable » Ce visuel présente les 17 objectifs de développement durable, qui sont :

1. Pas de pauvreté ;
2. Faim « zéro » ;
3. Bonne santé et bien-être ;
4. Éducation de qualité ;
5. Égalité entre les sexes ;
6. Eau propre et assainissement ;
7. Énergie propre et d'un coût abordable ;
8. Travail décent et croissance économique ;
9. Industrie, innovation et infrastructure ;
10. Inégalités réduites ;
11. Villes et communautés durables ;
12. Consommation et production responsables ;

13. Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques ;

14. Vie aquatique ;

15. Vie terrestre ;

16. Paix, justice et institutions efficaces ;

17. Partenariats pour la réalisation des objectifs.

En quelques années, notre société a connu de profonds changements qui ont un impact sans précédent sur notre planète.

Tout le monde parle du développement durable sans jamais en donner de définition précise. C'est pourquoi, l'équipe M ta Terre vous propose de faire une piqûre de rappel !

Aujourd'hui, lorsque l'on parle de développement durable, nous faisons souvent référence aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) qui permettent couvrir tous les enjeux du développement durable.

Ce dossier vous permet de faire le point sur tout ce que vous avez besoin de savoir sur le développement durable.

**Pour répondre à ces objectifs un agenda universel a été défini : l'Agenda 2030.**

### **Qu'est-ce que l'Agenda 2030 ?**

C'est un agenda qui définit les **étapes à suivre** pour que tous les pays arrivent à appliquer ces objectifs. L'Agenda 2030 couvre toutes les questions de société. Cet agenda est la fusion de l'agenda du développement et l'agenda des Sommets de la Terre.

### **L'agenda du développement :**

Apparu après la seconde guerre mondiale pendant la décolonisation, le concept de « développement » correspondait au rattrapage des pays du Sud par rapport aux pays du Nord. C'est dans les années 2000 que les Nations Unies ont adopté les 8 Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) pour les pays du Sud. Ces objectifs définissaient les grands enjeux humanitaires pour 2015 : lutte contre l'extrême pauvreté, l'accès à l'éducation, l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes etc... Pendant ces quinze ans, un ensemble d'acteurs internationaux ont travaillé pour aider au développement des pays du Sud. Cette mobilisation internationale a permis des avancées certaines dans le domaine de la scolarisation universelle ou contre les grandes pandémies, mais

ces améliorations restent inégales et insuffisantes. Ces objectifs incluaient déjà un volet sur la préservation de l'environnement.

### **L'agenda des Sommets de la Terre :**

Organisés tous les 10 ans depuis la conférence de Stockholm en 1972, les Sommets de la Terre ont défini les grands principes de la préservation de l'environnement vers la recherche d'un développement durable. Lors du Sommet de Rio de 1992, les conventions sur la biodiversité, sur le cadre des nations unies sur les changements climatiques et sur la lutte contre la désertification, ont été adoptées.

C'est 20 ans plus tard, lors de la Conférence de Rio de 2012 dite « Rio+20 » que les Etats ont réfléchi pour établir les Objectifs de développement durable. Ces objectifs ont ensuite été actés en septembre 2015.

L'Agenda 2030 réuni les notions de « développement » et de « développement durable ».

### **L'Agenda 2030 définit le Programme de développement durable :**

L'Agenda 2030 s'organise autour de **5 grands principes** les « 5P » car il répond aux enjeux :

- de la Planète ;
- des Populations ;
- de la Prospérité ;
- de la Paix ;
- des Partenariats.

Les 17 ODD répondent à ces 5 enjeux.

### **L'Agenda 2030 est transversal :**

L'ambition de l'Agenda 2030 est d'être transversal en créant des liens entre les différents ODD. Par la réalisation d'un objectif, c'est en réalité d'autres objectifs qui peuvent être atteints également. Par exemple, pour répondre aux enjeux environnementaux d'autres objectifs sont mobilisés tels que l'agriculture, la santé, l'éducation ou la croissance.

### **L'Agenda 2030 est universel :**

Les 193 Etats membres de l'ONU qui ont négocié les 17 ODD se sont mis d'accord et engagés à tout mettre en œuvre pour les atteindre. Même si le développement des pays membres de l'ONU est inégal, aucun pays n'atteint tous ces objectifs : tous les pays sont en voie vers le développement durable.

Au-delà des gouvernements, d'autres acteurs ont participé à l'élaboration de cet Agenda et notamment la société civile, qui par le biais d'un plan participatif a été appelé à participer aux négociations. Les entreprises du secteur privé, financier, les syndicats, les ONG et les autorités locales ont également pu donner leur avis.

Les pays du Nord comme du Sud ont intégré les ODD dans leurs politiques et stratégies. Tous les ans, ils doivent rendre des comptes devant les Nations unies lors du Forum politique de haut niveau (FPHN). Ce forum a pour but de réunir les ministres (tous les ans) et les chefs d'Etats (tous les 4 ans) pour faire le point sur l'avancement des mesures de l'Agenda 2030 et la mise en œuvre des ODD.

### **Les mesures prises par la France :**

En 2016, la France présentait son premier rapport à l'ONU. Depuis cette date les choses ont beaucoup évolué et des mesures ont été prises.

Pour atteindre les Objectifs développement durable, la France possède une **feuille de route pour définir les enjeux prioritaires** à mettre en œuvre et mobiliser l'ensemble des acteurs français. Présentée le 20 septembre 2019, cette feuille de route intitulée « Agissons pour un monde plus durable et solidaire » est structurée autour de **6 enjeux prioritaires** :

- Agir pour une société juste en éliminant la pauvreté, en luttant contre toutes les formes de discriminations et d'inégalités et en garantissant les mêmes droits, opportunités et liberté pour tous.
- Transformer les modèles de sociétés par la réduction des émissions de CO2 et l'économie des ressources naturelles pour agir en faveur de l'environnement.
- Favoriser, grâce à l'éducation, l'évolution des comportements et mode de vie vers un modèle plus durable
- Garantir la santé et le bien-être de toutes et tous, notamment via une alimentation et une agriculture saine et durable
- Inciter la participation citoyenne pour atteindre les ODD
- Travailler sur le plan européen et international pour la transformation durable des sociétés, la paix et la solidarité

La France a atteint un niveau de qualité de vie élevé et basé sur une protection sociale, un accès aux soins, aux biens et services fondamentaux (eau, énergie, alimentation, éducation) et a développé des infrastructures innovantes en terme de transport ou communication. Malgré cela, il reste des efforts à fournir : réduction de inégalités sociales, scolaires et entre les sexes, améliorer la gestion durable des ressources naturelles, baisse du taux de chômage etc...

### **Pour aller plus loin :**

- *Testez vos connaissances sur les ODD avec le Quiz : mieux comprendre les objectifs de développement durable (ODD)*
- *Un guide de l'Agence Française de Développement pour Agir pour un monde en commun*
- *Un MOOC sur les Objectifs de Développement Durable*
- *Le concours Jeunes Reporters pour l'Environnement : les jeunes journalistes de 11 à 25 ans sont invités à réaliser des reportages en lien avec un ou plusieurs ODD.*
- **V/ L'économie à l'ère du développement durable Produire et consommer de façon plus durable :**

Nous achetons beaucoup d'objets et nous les gardons de moins en moins longtemps. Pour les fabriquer, il faut exploiter des matières premières et des ressources qui se raréfient. Les déchets générés sont nombreux et ne sont pas tous recyclables et lorsque c'est le cas, pas indéfiniment. La pollution de notre environnement (air, sols, eau, climat) est majeure. Depuis la révolution industrielle, notre modèle économique est principalement linéaire : les ressources naturelles sont extraites en continu et en quantité croissante pour produire des biens et services, consommés puis jetés en fin d'usage.

Aujourd'hui, il est nécessaire et possible de changer de modèle, **en limitant notre consommation, en utilisant le moins de ressources possible, en réutilisant et recyclant ce qui peut l'être, en ne produisant plus pour jeter rapidement...**

Il existe différents modèles d'économies pour une société plus durable.

### **L'économie locale**

Pour freiner l'épuisement des ressources et l'impact environnemental entre la production et le transport vers le consommateur, un modèle économique plus durable est à imaginer : **la consommation locale**.

Basée sur un mode de fonctionnement à l'opposé de la mondialisation, l'économie locale est un modèle de production et de consommation appuyée sur des circuits courts. En d'autre terme on fait appel à des entrepreneurs locaux (à l'échelle d'un pays ou d'une région) pour la production et la distribution de biens de consommation. L'avantage de ce modèle économique est le renforcement du lien social entre les habitants et les producteurs avec l'organisation de réseaux d'échanges à l'échelle locale. Cela permet de redynamiser le territoire en encourageant la production régionale. Grâce aux échanges en circuit-court, l'impact écologique est réduit avec la limitation des

transports de marchandises. Cette économie implique une consommation de produit de saison en fonction des ressources disponibles. Pour les consommateurs, ce modèle économique permet d'avoir une plus grande transparence et traçabilité sur l'origine des produits en ayant un contact quasi-direct avec le producteur. Grâce à des associations (exemple AMAP : Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) ou des coopératives, les consommateurs peuvent avoir accès même en ville à des produits de leur région.

### L'économie collaborative ou l'économie du partage



L'utilisation massive d'internet et des réseaux sociaux a entraîné l'apparition de nouvelles pratiques. Les citoyens ont désormais de nouveaux modes de consommations qui leur apportent de vrais bénéfices et leur permettent de faire de « bonnes affaires ». Ils peuvent échanger et partager facilement des objets ou des services grâce au numérique : achat et vente de produits d'occasion, achats groupés, location, prêt, covoiturage, financement de projets, etc.

Aujourd'hui, l'économie collaborative fait partie intégrante de nos modes de vie : 9 français sur 10 déclarent avoir déjà réalisé au moins une fois une pratique de consommation collaborative dernièrement

### L'économie circulaire : du jetable au durable



Le modèle de production qui prédomine actuellement est **l'économie linéaire**. Ce modèle consiste à **extraire, fabriquer, consommer puis jeter**. Or, la population mondiale augmente et, de ce fait, la consommation aussi, alors que nos ressources s'épuisent.

Ce modèle montre ainsi ses limites puisqu'il participe à la dégradation de notre planète, au changement climatique, à la surproduction de déchets et à la raréfaction des ressources.

Aujourd'hui, un nouveau schéma se dessine : l'**économie circulaire**. Il s'agit d'« *un système économique d'échange et de production qui à tous les stades du cycle de vie vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus* ».

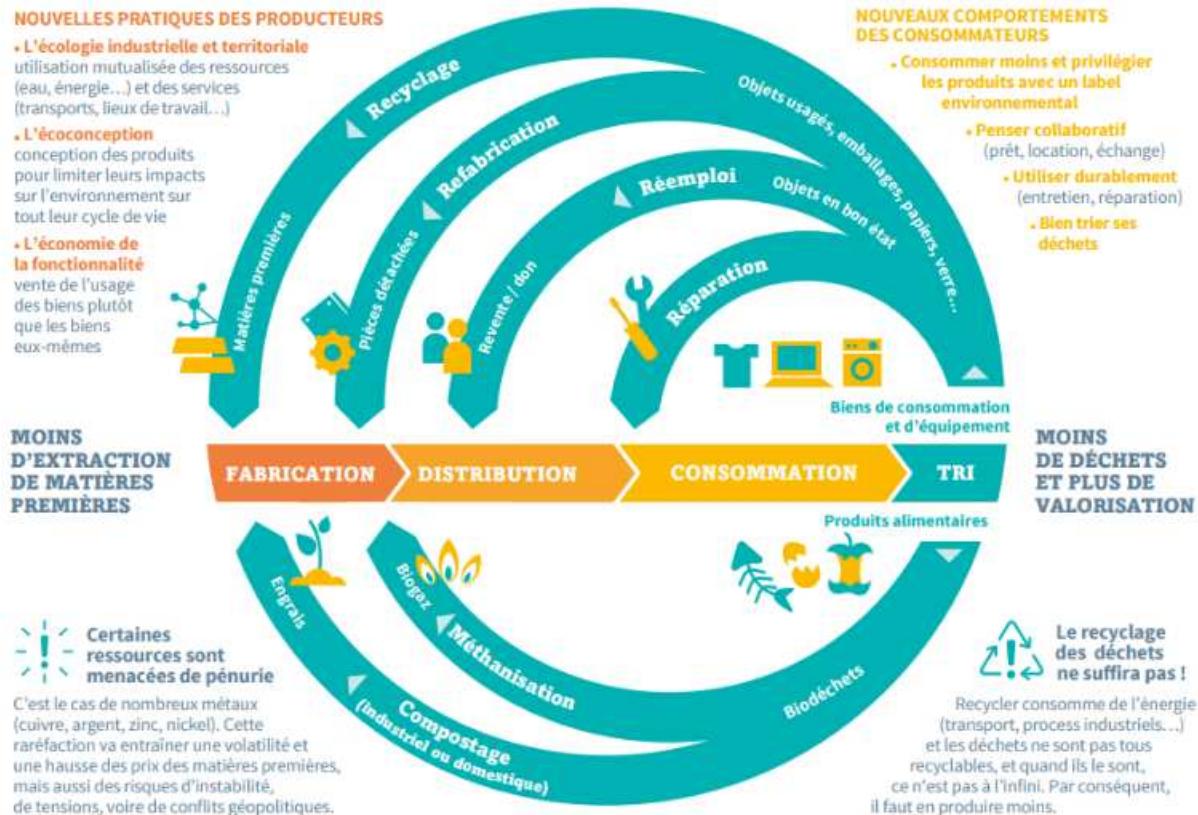
### L'économie circulaire 3 domaines, 7 piliers



Cette nouvelle façon de produire et de consommer concerne tous les acteurs de la société : citoyens, collectivités locales, administrations, entreprises, associations... Ce modèle économique s'accompagne de nombreux avantages sociaux, crée de l'emploi, participe au développement d'initiatives locales et renforce les liens entre les acteurs partout sur les territoires.

Cette nouvelle façon de consommer s'accompagne d'une nouvelle façon de produire les biens de consommation. On appelle cela **l'écoconception** : c'est une nouvelle forme de production de biens pour limiter les impacts sur l'environnement dans toutes les étapes de cycle de vie des produits.

## Le fonctionnement de l'économie circulaire :



## L'économie sociale et solidaire

L'ESS regroupe un ensemble de structures visant à encourager l'utilité sociale et la solidarité au travers des performances économiques et d'une gouvernance démocratique. L'objectif de ces structures est de répondre à des besoins d'intégrer général tout en créant de l'emploi et développant la cohésion sociale. Ces structures sont mobilisées pour **remettre de l'humain au cœur de l'économie** et répondre aux défis de la société (illettrisme, décrochage scolaire, lutte contre l'exclusion...).

### Les structures de l'ESS sont :

- Les associations : actions collectives d'individus pour la mise en commun de bénéfices.
- Les coopératives : les membres sont associés financièrement à la structure et participent à la gouvernance démocratique de celle-ci « une personne, une voix »
- Les mutuelles : à but non lucratifs, actrices de la santé.
- Les fondations : créées par des donations pour œuvrer pour l'intérêt général.

- Les entreprises commerciales d'utilité sociale : respectent les principes fondamentaux de l'ESS et ont une finalité sociale prioritaire par rapport aux objectifs économiques.

Toutes ces structures cherchent à améliorer par leurs activités la qualité de vie des individus dans leur quotidien en développant les valeurs de partage, d'écoute, de proximité et de développement durable. Leur modèle d'organisation est basé sur la coopération des membres et la solidarité avec un mode de gouvernance respectueux de tous les salariés (notamment dans les prises de décision les plus démocratique possible)

En France, les structures de l'ESS représentent 13% de l'emploi privé au total. Les acteurs de l'ESS œuvrent pour l'intérêt général dans différents domaines tels que l'environnement, la finance, la gestion des territoires, la consommation et la production responsable, la santé... Dans notre quotidien, nous sommes confrontés à ce modèle économique dans les centres sportifs, le commerce équitable, les recycleries et ressourceries, les coopératives agricoles (mise en relation direct des producteurs et consommateurs).

### **De plus en plus d'entreprises intègrent la RSE dans leur fonctionnement**

La Responsabilité Sociétale (ou Sociale) des Entreprises (RSE) est définie par la Commission Européenne pour l'intégration volontaire dans les entreprises de préoccupations sociales et environnementales dans leurs activités commerciales et dans leurs relations avec leurs partenaires. Les entreprises avec la RSE ont un impact positif sur la société et fonctionnent sur un modèle durable tout en étant viable économiquement. Toutes les entreprises peuvent mettre en place une démarche RSE quel que soit leur taille, statut ou domaine d'activité.

Une norme internationale (ISO 26000) a été mise en place pour définir les 7 questions centrales autour desquelles les entreprises s'engagent à prendre des mesures :

- La gouvernance et l'organisation
- Les droits de l'Homme
- Les relations et conditions de travail
- L'environnement
- La loyauté des pratiques
- Les questions relatives aux consommateurs
- Les communautés et le développement local

Dans les entreprises, cela se manifeste de façon concrète par différentes mesures adoptées :

- Réduire de la consommation d'eau et d'énergie

- Privilégier une conception écoresponsable de produits et des emballages, pour une réduction de frais, de déchets et avoir un meilleur contrôle sur la quantité et la qualité
- S'engager pour une écoute plus attentive des demandes et besoins des salariés, pour créer un cadre de travail agréable et propice à la réussite, la performance, la motivation et améliorer la réputation de l'entreprise
- S'assurer que tous les partenaires d'une entreprise (fabricant, transporteur, distributeur, vendeur etc...) travaillent sur la RSE pour réduire leur impact sur l'environnement et favoriser le bien-être des salariés
- Privilégier les trajets en train pour les déplacements professionnels
- Financer des projets de réductions d'émissions de gaz à effet de serre à hauteur de celles générées par les déplacements aériens des agents
- Utiliser systématiquement du papier recyclé ou issu de forêts gérées durablement
- Donner le matériel non utilisé à des associations
- Favoriser le covoiturage entre salariés via une plateforme interne dédiée
- En finir avec l'achat de plastique à usage unique
- Favoriser la visioconférence pour les réunions délocalisées

#### **IV/ Le développement durable favorise la cohésion sociale**



Comme expliqué précédemment dans ce dossier, le « social » est l'un des 3 piliers fondateurs du développement durable. Il s'agit de garantir l'accès pour tous aux ressources de façon équitable afin de réduire les inégalités et favoriser la cohésion sociale. Avec l'augmentation de la population mondiale, il est essentiel d'assurer une bonne qualité de vie pour tous.

#### **Le développement durable pour lutter contre les inégalités :**

L'accès aux ressources n'est aujourd'hui pas équitable dans le monde et creuse les inégalités sociales. Les ressources s'épuisent et les écarts de développement entre les pays entre les pays dits du « Nord » et du « Sud » ne se réduisent

toujours pas. L'accès aux services universels (éducation, service de santé...) n'est pas garanti de la même façon partout dans le monde.

Pour répondre aux besoins des populations, rééquilibrer l'accès aux ressources, plusieurs Objectifs de Développement Durable défini par l'Agenda 2030 ont été établis (lutte contre la pauvreté, faim « zéro », bonne santé et bien-être, éducation de qualité, égalité entre les sexes, inégalités réduites...). En France, des organismes spécialisés tels que l'AFD (Agence Française du Développement) et plusieurs ONG (Organisations non gouvernementales) accompagnent les pays en développement dans leur transition démographique et sociale.

En France, malgré un haut niveau de qualité de vie, des inégalités sociales persistent selon les régions, les villes ou les quartiers. Le pays doit tout mettre en œuvre pour réduire les inégalités scolaires, entre les sexes, améliorer la gestion des ressources naturelles et faire baisser le taux de chômage en garantissant l'accès à l'emploi.

### **L'Humain au cœur des échanges :**

Au-delà des motivations économiques, le développement durable motive de nombreuses initiatives sociales dans lequel l'humain tient une place centrale dans les échanges. Ces nouvelles formes d'économies (collaborative, circulaire, sociale et solidaire...) ont en commun le respect de l'environnement mais également des populations. En ville, des initiatives à l'échelle humaine s'organisent et favorisent la cohésion sociale en plaçant le partage et la solidarité au cœur des échanges.

Les associations sont l'un des acteurs principaux de l'Economie Sociale et Solidaire en participant à la consolidation de l'unité sociale et la solidarité. Les associations culturelles, sportives, d'aide à la personne, de voisinage, de producteurs, de consommateur... permettent par le biais de différentes activités et médias de sensibiliser le public à plusieurs causes et d'entretenir un lien social entre ces membres. Partout en France et dans le monde des milliers d'associations œuvrent pour le bien commun.

Voici quelques initiatives qui permettent de recréer du lien entre les populations :

### **Les jardins partagés et potagers urbains :**

En ville, ce n'est pas toujours évident d'entretenir un lien avec la nature et de pratiquer des activités en plein air. Les jardins partagés sont des espaces verts entretenus et cultivés par les habitants d'un quartier. Souvent gérés par des associations ou collectifs de riverains, ce sont des lieux de vie et de rencontre

qui mettent en relation les différents acteurs de la vie du quartier : écoles, maisons de retraites, hôpitaux etc... En plus de ramener la nature en plein cœur de la ville, ces initiatives encourage la création de lien social et les échanges intergénérationnels et culturels.

### **Les conciergeries de quartier :**

En ville, des conciergeries de quartier voient le jour afin de proposer un échange de service entre voisins ou acteurs locaux. Le but est de mettre à profit le temps et les aptitudes de personnes volontaires pour rendre des petits services à leur voisin ou de professionnels exerçant dans le quartier. En plaçant les valeurs humaines au cœur des échanges et en fédérant les habitants du quartier autour des valeurs de l'entraide et du partage, cela permet également de créer du lien social et lutter contre l'isolement. Ces initiatives locales existent partout en France comme à Paris ([Lulu dans Ma Rue](#)) , à Lille ([La conciergerie du Nord](#)) à Lyon, à Bordeaux ou à Marseille ([La Conciergerie Solidaire](#)),

### **Les lieux urbains de rencontre :**

Certains lieux combinent ces initiatives en réunissant associations, potagers urbains et conciergeries. Ces lieux de rencontres permettent de stimuler la vie de quartier autour d'activités diverses. On y trouve des marchés, des expositions, des cours de sports, des événements musicaux, des recycleries etc... Mais ces lieux sont bien plus encore : ils luttent aussi contre l'exclusion sociale en proposant des logements ou emplois aux personnes en ayant besoin. Souvent déployés dans des bâtiments abandonnés ou en transition, ils permettent également de réhabiliter les lieux et de donner un nouveau souffle au quartier.

## **V/ L'aménagement des territoires et le développement durable**

Alors qu'au XIXe siècle, 80 % de la population vivait à la campagne, aujourd'hui, près de 70 % des Français vivent en zone urbaine. Depuis la fin des années 1960, les villes s'étendent notamment pour accueillir une population de plus en plus nombreuse. C'est ce que l'on appelle l'étalement urbain.

Cet étalement urbain a des répercussions sur notre vie et notre environnement : réduction des terres naturelles et agricoles, détérioration de la biodiversité, augmentation des risques d'inondations (car l'eau ne peut plus pénétrer dans des sols imperméabilisés), difficulté à créer de la fraîcheur en ville en période de forte chaleur, dégâts importants lors de catastrophes naturelles plus fréquentes...

Aujourd'hui, de nombreuses réflexions et actions sont menées pour rendre nos villes plus durables et agréables à vivre sans les étendre davantage, tout en contribuant à la lutte contre le changement climatique.

## Les écoquartiers

Les écoquartiers sont des quartiers où s'installe **un mode de vie durable**. C'est un nouveau mode de **conception, construction et gestion de la ville durablement**, dans le respect de la planète et de ses habitants.



- Les **bâtiments sont éco-construits** : ils consomment peu d'énergie et émettent peu de CO<sub>2</sub>, l'utilisation des énergies renouvelables est favorisée pour se chauffer et s'éclairer ;
- Les **infrastructures sont optimisées pour limiter l'usage de la voiture** : les habitants ont recours au maximum à des modes de déplacement non polluants, le travail, les commerces et les écoles sont à proximité, de nombreux espaces piétons sont prévus ;
- La **nature est omniprésente** : l'espace de vie n'est pas trop dense, les bâtiments sont bas, de nombreux espaces verts (parc, coulées vertes...) sont intégrés à l'architecture du quartier ;
- La **cohésion et la mixité sociale** sont stimulées : les décisions qui concernent le quartier sont prises avec l'ensemble des habitants, de nombreuses activités sont organisées (compostage collectif, jardin partagés, activités sportives et culturelles en commun, etc.)

Consulter la carte interactive, pour découvrir les éco-quartiers présents en France : <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/carte-interactive/>

## Le développement durable, une réponse à l'essor du tourisme dans le monde ?

Le nombre de touristes dans le monde ne cesse d'augmenter. Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, 1,5 milliard de touristes ont voyagé en 2019, soit 4% de plus que l'année précédente. Cela n'est pas sans conséquence pour la planète car la multiplication des transports augmentent encore les émissions de gaz à effet de serre. De plus, dans certains pays, les infrastructures permettant de traiter l'eau et les déchets ne sont pas encore installées. Un tourisme plus durable est en train de se développer.

Le tourisme durable peut être une solution. Il s'oppose au tourisme de masse et reprend les fondements du développement durable. C'est une forme de tourisme qui doit être supportable à long terme sur le plan écologique, viable économiquement et équitable sur le plan sociale en soutenant l'économie locale.

Pour les touristes, c'est une façon de visiter un pays en découvrant sa nature, ses espèces et sa culture tout en respectant son environnement et ses habitants. Cette pratique cherche à minimiser les conséquences négatives du tourisme sur l'environnement naturel et socioculturel.

## **VII/ Comment mesurer l'efficacité des actions en faveur du développement durable ?**

### **Le PIB vert**

Le Produit Intérieur Brut (PIB) est un indicateur de développement économique permettant d'évaluer la production d'un pays. C'est un indicateur de richesse de production mais qui ne tient pas en compte un certain nombre de critères tels que la production de richesses non marchandes (patrimoine naturel, activités associatives...). Il ne donne donc pas d'indication sur les autres critères essentiels du développement tel que l'aspect du développement social.

Depuis quelques années, les économistes réfléchissent à un indicateur alternatif : le PIB Vert. Cet indicateur tient en compte le développement global d'un pays, en mesurant la production réelle de richesse mais aussi le bien être réel de la population.

### **L'Indice de développement humain (IDH)**

L'indice de développement humain (IDH) permet de mesurer dans un pays ou une région la **qualité de vie moyenne**, et pas seulement la production économique et la richesse financière. Cet indicateur tient compte de différents critères tels que :



- le taux d'éducation ;
- l'espérance de vie ;
- le niveau de vie.

Il est **compris entre 0 (très mauvais) et 1 (très bon)**. L'IDH a été créé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en 1990 Il s'agit aujourd'hui du principal indicateur utilisé pour mesurer le bien-être individuel et collectif dans une région donnée.

### L'empreinte écologique

Il s'agit de l'estimation de nos besoins humains (logement, énergie, consommation, alimentation, etc.) par rapport aux capacités de la Terre à y répondre à long terme tout en tenant compte de la surface d'accueil et des ressources naturelles disponibles, calculées en « hectares globaux disponibles ».

Lorsque les besoins de l'humanité dépassent les capacités de la Terre, les écosystèmes et les ressources naturelles ne sont plus capables de se régénérer pleinement. Cela entraîne leur dégradation, leur raréfaction, voire leur disparition. **Dès lors, l'humanité puise dans des réserves qui ne seront plus disponibles aux générations futures.**

## **DEPUIS 50 ANS, NOUS ÉPUISONS LES RESSOURCES DE LA PLANÈTE**



**En 1969, la planète**  
suffisait tout juste à satisfaire  
les besoins de l'humanité



**En 2019, 1,75 planète**  
serait nécessaire pour satisfaire  
tous nos besoins sans pénaliser  
les générations suivantes !

On considère aujourd’hui qu’il faudrait 1,7 Terre pour répondre durablement aux besoins actuels de l’humanité.

## **VII//Des événements et initiatives du développement durable**

### **Semaine européenne du développement durable :**



Organisée exceptionnellement cette année du 18 Septembre au 8 Octobre, avec une semaine centrale du 20 Septembre au 26 Septembre, cette semaine a pour but de promouvoir les enjeux du développement durable. De nombreux projets sont organisés dans toutes les régions de France et d’Europe, autour de l’Agenda 30 et ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). Coordonné par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, l’événement se déroule autour d’un thème prédominant en référence aux ODD. L’édition 2019 a vu 900 projets proposés au public autour du thème de la lutte contre les inégalités.

### **Semaine étudiante du développement durable (SEDD) :**



Organisée depuis 2015 par le REFEDD, ce temps privilégié est l'occasion pour les étudiants d'échanger autour de la thématique du développement durable. De nombreux événements et actions sont organisés partout en France.

L'objectif de cette semaine est de valoriser les activités et l'engagement des étudiants, de les sensibiliser aux enjeux et solutions du développement durable et de mobiliser les étudiants dans tous les territoires.

Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) :



Coordonnée par l'ADEME, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets a lieu chaque année fin novembre. Cette semaine a pour but de sensibiliser les publics à la prévention des déchets autour d'ateliers ou conférences menés par des porteurs de projets partout sur le territoire. Pendant la SERD 5 grands thèmes autour de la réduction des déchets sont abordés :

- la prévention du gaspillage alimentaire ;
- le réemploi/réparation/réutilisation ;
- la promotion du compostage, la prévention des déchets par : l'écoconception, la lutte contre le suremballage, les produits jetables ;
- la prévention des déchets dangereux..

## **Des initiatives dans les établissements scolaires :**

### **Comment devenir éco-délégué ?**



Depuis la rentrée 2019, des éco-délégués sont élus dans les collèges et lycées pour mettre en place des actions de développement durable dans leur établissement. Élu par leurs camarades, leur rôle est de les informer sur les problématiques liées au développement durable en les mobilisant autour de projets pour lutter contre le changement climatique.

### **Le label Éco-Ecole :**



Éco-École propose une méthodologie et un accompagnement auprès des écoles primaires et élémentaires, des collèges et des lycées pour une mise en œuvre concrète du développement durable. Il repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs d'un établissement scolaire (élèves, enseignants, direction, personnels administratifs et techniques, etc.) mais également du territoire (collectivités, associations, parents d'élèves, etc.). Depuis son lancement, le programme Éco-École bénéficie du soutien du Ministère de l'éducation nationale. Ce partenariat s'est traduit en janvier 2017 par la signature d'un accord-cadre de coopération pour l'EDD.

Le programme permet ainsi aux établissements scolaires volontaires de travailler successivement sur l'un des 8 thèmes prioritaires autour desquels le projet se développe : l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie, la santé, les solidarités et le climat. Ces derniers sont envisagés dans un projet global impliquant aussi bien les élèves et les enseignants que les élus locaux, les associations locales ou encore les parents d'élèves.

### **La démarche E3D :**



La démarche E3D (E3D = École/Etablissement en Démarque de Développement Durable), c'est lorsque qu'un établissement (école, collège, lycée) s'engage dans une démarche globale de développement durable qui apporte des solutions concrètes face aux Objectifs de développement durable, dans le mode de fonctionnement de l'établissement (énergie, eau, déchets...) et à travers les enseignements délivrés.

Les élèves sont au cœur de la démarche qui consiste à les former aux bonnes pratiques permettant de vivre ensemble dans un monde aux ressources limitées, mais aussi à leur transmettre les connaissances, les compétences et la culture qui leur permettront tout au long de leur vie de comprendre la complexité des enjeux du développement durable, pour ensuite décider et agir. En un mot, en faire des citoyens informés, critiques et engagés, qui puissent être force de proposition et acteurs du changement global.

### **Le REFEDD :**

Le Réseau français des étudiants pour le développement durable (REFEDD)



Le REFEDD, association de loi 1901, est un réseau de plus de 120 associations étudiantes qui mènent des projets sur le développement durable tels que l'alimentation, la biodiversité, le climat, les déchets. L'objectif est de rassembler des étudiants sensibilisés et engagés en termes de développement durable, de faire évoluer les comportements et d'accompagner les politiques et stratégies énergétiques des établissements d'études supérieures afin d'avoir 100 % de campus durables.

### Campus responsables :

Lancé en 2006, Campus Responsables est le premier réseau français des grandes écoles et universités francophones engagées en faveur du développement durable. Campus responsables a pour objectif de faciliter la diffusion et le partage des bonnes pratiques, des outils et des ressources sur le développement durable à destination des campus. Ils travaillent sur 3 missions principales



- Inciter les grandes écoles et universités francophones à intégrer le développement durable à leurs enseignements mais aussi à leur positionnement

et à l'ensemble de leur fonctionnement (services généraux, infrastructures, ancrage territorial...)

- Accompagner les campus dans cette démarche via des approches innovantes, des outils concrets et des exemples inspirants
- Ouvrir de nouvelles voies pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche en explorant, ensemble, des enjeux émergents du développement durable

### **Agir ensemble :**

Depuis 2010, l'ADEME soutient le Tour de France Agir Ensemble pour sensibiliser les étudiants et les personnels des campus aux éco-gestes. Devenu « Agir Ensemble pour des campus durables en villes durables » en 2019, le dispositif a aujourd’hui des objectifs plus ambitieux pour valoriser les alliances locales. Le label Agir Ensemble a pour but de fédérer plusieurs acteurs locaux (Collectivités locales, Etablissement d’enseignement supérieur et CROUS) autour d’un plan d’action de mobilisation des étudiants et du personnel des campus sur des enjeux locaux de développement durable.



Le dispositif Agir Ensemble a pour ambition principale de :

- Créer et consolider des alliances locales autour de la transition énergétique ;
- Donner de la visibilité et autonomiser les territoires pour la mise en places d’actions durables ;
- Valoriser les actions locales co-construites et innovantes dans la mobilisation citoyenne.